



Marathon du Charolais
Gueugnon 71

16ème Marathon Du Charolais

Bourgogne Sud

Samedi 06 Novembre 2021

Dernière mise à jour : 17 Novembre 2020

Le Programme

7h30 à 10h15	Hall des Expositions	Secrétariat, Remise lot individuel
11h00	Place du Général De Gaulle	Départ Marathon et Semi-Marathon
11h10	Place du Général De Gaulle	Départ de La Petite Charolaise - 10km
11h12	Place du Général De Gaulle	Départ de la marche
11h40 à 12h30	Hall des Expositions	Arrivée de La Petite Charolaise - 10km
12h15 à 13h30	Hall des Expositions	Arrivée des Semi Marathoniens
13h30 à 16h30	Hall des Expositions	Arrivée des Marathoniens
A partir de 12h30	Hall des Expositions	Remise des prix La Petite Charolaise
A partir de 13h30	Hall des Expositions	Remise des prix Semi-Marathon
17h15	Hall des Expositions	Remise des prix Marathon
A partir de 13h00	Hall des Expositions	Service repas d'après course

Infos générales

L'organisateur se réserve le droit d'apporter toute modification au présent règlement, qui reste consultable jusqu'au 06 Novembre 2021, sur le site internet de la course : www.marathonducharolais.fr

RECOMMANDATIONS SANITAIRES

En cas de persistance de la crise sanitaire liée au covid 19, tout participant s'engage à respecter la charte du coureur telle qu'elle sera définie au moment de la course. Il sera demandé au participant de retourner ce document à l'organisation, avant la course.

PARCOURS

Tracé en une seule boucle pour le Semi-Marathon et en deux boucles pour le Marathon.

Parcours plat à la découverte de la Vallée de l'Arroux sous ses couleurs d'Automne, sur route, avec un tiers de bon chemin stabilisé. Mesurage officiel, marquage selon réglementation.

SITE DE DEPART ET D'ARRIVEE

Le quartier général de l'organisation se situe au Hall des Expositions, à GUEUGNON, parking à proximité. Les départs du Marathon et du Semi-Marathon (11h00) puis de La Petite Charolaise - 10km (11h10) auront lieu sur la place du Général De Gaulle, située à 200 m du Hall des expositions. Les arrivées des courses se feront à l'intérieur du Hall des Expositions.

SECURITE

L'épreuve est encadrée par un véhicule ouvreuse, un véhicule balai, une équipe de motards, la Gendarmerie, la Police Municipale, les Secouristes de la Croix Rouge, et un Médecin. Les carrefours sont protégés par des signaleurs, néanmoins les participants doivent respecter le code de la route.

Les vélos suiveurs et les chiens accompagnateurs (même en laisse), ne seront pas autorisés. Et tout véhicule suiveur ne faisant pas partie de l'organisation, sera formellement interdit à l'intérieur de la course.

RAVITAILLEMENT

Afin de tenir compte des mesures d'hygiène, tous les ingrédients seront présentés dans leurs emballages individualisés. La prise et l'ouverture seront à la charge du coureur, qui est invité à jeter les emballages dans les poubelles à proximité. Sur les tables vous trouverez : eau, sucre, pain d'épices, pâtes de fruits, fromage.

Pas de ravitaillement avant le 5^{ème} km de chacune des courses. Postes de ravitaillement tous les 5 kilomètres, ensuite.

PARTICIPATION

Marathon du Charolais : épreuve ouverte aux Espoirs, Seniors et Masters ; masculin, féminin et handisport (si fauteuil, il doit être adapté au chemin) ; licenciés ou non ; nés en 2002 et avant. **Distance : 42.195 km**

Semi Marathon du Charolais : épreuve ouverte aux Juniors, Espoirs, Seniors et Masters ; masculin, féminin et handisport (si fauteuil, il doit être adapté au chemin) ; licenciés ou non ; nés en 2004 et avant. **Distance : 21.097 km**

La petite Charolaise : l'épreuve est ouverte aux Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors et Masters ; masculin, féminin et handisport ; licenciés ou non ; nés en 2006 et avant. **Distance : 10 km**

Par soucis de sécurité les handisports devront respecter les temps limites sur les épreuves.

TEMPS LIMITE

Tout participant qui ne serait pas en mesure d'arriver dans la limite de **5h30** pour le Marathon, **de 2h30** pour le Semi-Marathon et **de 1h30** pour La Petite Charolaise/10km, ne bénéficiera plus de la protection aux carrefours, des ravitaillements et des animations, mis en place. Il restera cependant accompagné d'un vététiste assurant sa sécurité, ou bien il sera invité à remettre son dossard et à monter dans la voiture balai, il ne sera alors plus considéré comme faisant partie de la course.

RECOMPENSES INDIVIDUELLES

Sur présentation du dossard, un objet souvenir à l'effigie du **Marathon du Charolais Bourgogne Sud**, sera remis à tous les participants.

SERVICE MEDICAL

- Un poste de secouristes et un médecin, itinérants,
- Un poste de secouristes, et un poste de massages **si les mesures sanitaires en vigueur le permettent**, à l'arrivée au Hall des Expositions à Gueugnon.

VESTIAIRES DOUCHES

Gymnase Jean Volatier, Bd Jean Mermoz à Gueugnon. Env. à 500m du Hall des Expositions, site des arrivées.

Une navette, **si les mesures sanitaires en vigueur le permettent**, sera mise à disposition pour transporter les participants qui le souhaitent entre les 2 sites.

HEBERGEMENT

Voir liste des Hôtels, restaurants, et autres possibilité d'hébergement sur le site du Marathon :

www.marathonducharolais.fr

ACCOMPAGNATEUR

Les suiveurs vélos ne sont pas autorisés dans le peloton. Par contre, par la route départementale, parallèle au parcours, il est possible, en procédant par bonds, d'aller encourager les coureurs à différents endroits, document de guidage sur le site du Marathon.

LA MARCHÉ DU MARATHON DU CHAROLAIS

L'organisation propose également une marche encadrée, sur inscription.

Départ à **11h12** du site de départ, Place de Gaulle.

ANIMATIONS / FESTIVITES / CONVIVIALITE

- Nombreuses Animations Musicales sur le parcours.
- Stands de dégustation de produits Charolais et Bourguignon, à tous les postes de ravitaillements, dans le respect des règles d'hygiène.
- Village Marathon artisanal, produits régionaux et animations, toute la journée au Hall des Expositions.
- Repas d'après course au Hall des Expositions, au menu : *Entrée, Pièce de Bœuf Charolais, Fromage Fermier, et Gâteau Gueugnonnais* : **18 €**, **inscription jusqu'au Mardi 2 Novembre.**

DROIT D'IMAGE

De par son engagement, le participant autorise l'organisateur, les partenaires et les médias, à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître ; ceci dans le cadre de reportage ou de promotion de l'événement.

En soutien à Louis, petit garçon handicapé, le Club Allure libre Gueugnon reversera une partie de votre engagement à l'association « Le sourire de Louis ».

L'engagement

TARIF D'INSCRIPTION

Les montants des inscriptions sont fixés à :

Marathon :	40 €	jusqu'au 30/06	48 €	du 01/07 au 24/10	55 €	du 25/10 au 04/11
Semi :	21 €	jusqu'au 30/06	26 €	du 01/07 au 24/10	30 €	du 25/10 au 04/11
10 km	11 €	jusqu'au 30/06	13 €	du 01/07 au 24/10	15 €	du 25/10 au 04/11
Marche :	7 €	jusqu'au 04/11	8 €	sur place, si les mesures sanitaires le permettent.		

→ Pas d'inscription sur place pour le Marathon

→ Pour le Semi-Marathon, La Petite Charolaise/10km et la Marche du Charolais, si les mesures sanitaires le permettent, les inscriptions sur place seront possibles, jusqu'à 10h15. Elles seront majorées de 3 € du dernier tarif, pour le Semi-Marathon et le 10 km.

REMISE CLUB ou ASSOCIATION

Pour chaque groupe de dix coureurs inscrits, la onzième inscription sera gratuite. Celle-ci sera choisie selon la distance la plus représentée dans le groupe de dix coureurs.

Les coureurs devront être inscrits sous le même nom de club ou d'association.

MODALITES ET DELAI

Nous recommandons les inscriptions en ligne grâce au lien d'accès disponible sur www.marathonducharolais.fr Les engagements seront également possibles par le bulletin d'inscription à télécharger sur notre site internet.

Pour être pris en compte, l'engagement par courrier doit impérativement comprendre :

1. Le bulletin d'inscription correctement rempli
2. Le (ou les) justificatif(s) médical(aux)
3. Un chèque du montant de l'engagement choisi, à l'ordre de Club Allure Libre Gueugnon

Les engagements par courrier devront être parvenus **avant le 05 Novembre 2021**, à l'adresse suivante uniquement :

Georges PONS La Tuilerie 71130 CLESSY

JUSTIFICATIF MEDICAL

Tout participant devra présenter au retrait du dossard, ou joindre en copie à son engagement, un justificatif médical qui ne pourra qu'être :

- Soit *une licence Athlé Compétition*, soit *une licence Athlé Entreprise*, soit *une licence Athlé Running*, soit un « *Pass J'aime courir* » ; *documents délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme* . *Ce document devra être valable au 06 Novembre 2021*.
- Soit une *licence sportive, valable au 06 Novembre 2021*, délivrée par une *Fédération agréée*, (FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPPT, FSCF, FSGT, et UFOLEP), *uniquement*, sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, **la non contre-indication à la pratique du sport, ou de l'Athlétisme, ou de la course à pied, en compétition.**
- Soit, pour les non licenciés, *un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du sport, ou de l'Athlétisme, ou la course à pied, en compétition, datant de moins d'un an au 06 Novembre 2021*, ou sa copie certifiée conforme par l'intéressé

RETRAIT DOSSARD

Hall des Expositions, à Gueugnon, lors de la permanence le **Vendredi 05 Novembre 2021 de 18h00 à 19h00, et le Samedi 06 Novembre 2021 de 7h30 à 10h15.**

REMBOURSEMENT

En cas d'annulation de la course par l'organisateur, tous les participants engagés seront intégralement remboursés. Du fait d'événements imprévisibles précédant l'épreuve (maladie, décès, problème familial ou professionnel...), un coureur engagé peut être contraint de renoncer à sa participation, Il pourra alors demander le remboursement de son inscription ; ceci ne pourra se faire que sur fourniture d'un justificatif de l'organisme compétent et uniquement dans la période du 31 Octobre au 11 Novembre 2020.

ASSURANCES

Responsabilité Civile : l'organisateur est couvert par une police souscrite auprès de Groupama Rhône Alpes, rue de La Liberté à Gueugnon.

Individuelle Accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les Récompenses

REMISE DES PRIX - Hall des Expositions, site d'arrivée.

- La Petite Charolaise - 10 km → à partir de 12h30
- Semi-Marathon du Charolais → à partir de 13h30
- Marathon du Charolais → à 17h15

Pour les 3 courses, 1 lot individuel remis à la prise du dossard.

Chaque Marathonien franchissant la ligne d'arrivée, recevra une médaille.

Tout lauréat absent à la remise des récompenses ne pourra prétendre à recevoir son prix.

Pas de cumul de lots.

DOTATION MARATHON

- 3 premiers hommes et 3 premières féminines : lots au choix, dans l'ordre d'arrivée.
- 5 places tirées au sort, et annoncées avant la course attribueront un lot au choix.
- 2 lots aux meilleurs déguisements.
- 1 lot au dernier de la course.

DOTATION SEMI MARATHON

- 3 premiers hommes et 3 premières féminines : lots au choix, dans l'ordre d'arrivée.
- 5 places tirées au sort, et annoncées avant la course attribueront un lot au choix.
- 2 lots aux meilleurs déguisements.
- 1 lot au dernier de la course

DOTATION La Petite Charolaise - 10KM

- 3 premiers hommes et 3 premières féminines : lots au choix, dans l'ordre d'arrivée.
- 5 places tirées au sort, et annoncées avant la course attribueront un panier garni.
- 2 lots aux meilleurs déguisements.
- 1 lot au dernier de la course

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Gérard RAMEAU : Président du Club Allure Libre Gueugnon
Responsable Parcours, Sécurité - 03 85 85 31 76 / 06 76 65 51 49
dena.rameau@wanadoo.fr

Nadine PONS :
Gestion Inscriptions, Informatique - 03 85 85 32 72 / 06 88 35 55 11
nonadama71@orange.fr



CLUB ALLURE LIBRE GUEUGNON
Gérard RAMEAU – Président – Le Taillis – 71130 CHASSY
Tel : 06 76 65 51 49 – dena.rameau@wanadoo.fr
www.marathonducharolais.fr